

Politique Environnementale



ArcelorMittal

ArcelorMittal Montréal Inc., important producteur d'acier, fort de sa position de plus grand recycleur au Québec, reconnaît que l'environnement et le développement durable font partie intégrante de ses valeurs.

Consciente de ses responsabilités en tant que membre de la collectivité, ArcelorMittal Montréal Inc. s'engage à :

- **Respecter toutes les lois et tous les règlements** applicables à l'environnement et agir en conformité avec les engagements pris dans le cadre d'ententes.
- Maintenir dans ses usines un système de gestion de l'environnement prévoyant des objectifs et des cibles visant à **améliorer continuellement sa performance environnementale** et à **prévenir la pollution**.
- Promouvoir la responsabilité environnementale auprès des intervenants (employés, fournisseurs, entrepreneurs) en diffusant à leur intention l'information relative à une saine gestion environnementale et en donnant une formation spécifique au besoin.
- Utiliser de manière optimale les ressources naturelles et les différentes sources d'énergie dans l'optique de la conservation des écosystèmes et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Effectuer un suivi régulier de ses aspects environnementaux significatifs dont les résultats sont communiqués à tous les niveaux de l'entreprise, aux autorités compétentes et aux parties intéressées.

L'acier demeure un matériau de choix pour l'environnement parce qu'il peut être recyclé indéfiniment. ArcelorMittal Montréal Inc. est donc fier de proposer des produits de qualité et respectueux de l'environnement répondant aux besoins de nos collectivités présentes et futures.

Sujit Sanyal,
Vice-président Opérations,
ArcelorMittal Montréal Inc.

Luc Chabot,
Directeur Environnement,
ArcelorMittal Montréal Inc.